
Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant reconnaissance des qualifications prévues par le décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques

A.Gt 17-01-2006

M.B. 07-03-2006

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le Décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques;

Vu l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 18 novembre 1991 portant exécution du Décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques;

Vu l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 26 juillet 2004 fixant la répartition des compétences entre les Ministres du Gouvernement de la Communauté française;

Vu les propositions introduites par les institutions universitaires,

Arrête :

Article 1^{er}. - En vertu du Décret du 19 juillet 1991 relatif à la carrière des chercheurs scientifiques, les niveaux de qualification B (CHARGE DE RECHERCHE : C. CELLIER, J. CZYZ, D. DELANNAY, S. DUSOLLIER, S. HORMAN, F. LO BUE, S. ROLIN, T. SARTENAER, F. SILVESTRE, D. TEYSSIER, P. TILLY, M. VANDER DONCKT, G. VAN LIER) et C (CHERCHEUR QUALIFIE : N. BURNAY, M. CYAMUKUNGU, C. DECOCK, C. EVRARD, V. GOSSELAIN, S. LAMBRECHT, M-F .LOUTRE, S. LUCAS, Y. NIZET, P. PICARD) sont reconnus aux personnes citées dont les noms et qualités sont repris dans le tableau annexé au présent arrêté :



NIV	NOM	PRENOM	JJMMAA	TITRE(S)	ETABL	AN	M	DATNIV
B	CELLIER	Caroline	19/06/1975	Docteur en sciences agronomiques et ingénierie biologique	UCL	6	0	31/03/2005
	CZYZ	Jacek	23/04/1973	Docteur en sciences appliquées	UCL	5	1	31/03/2005
	DELANNAY	Damien	14/09/1975	Docteur en sciences appliquées	UCL	6	.3	31/03/2005
	DUSOLLIER	Séverine	08/03/1971	Docteur en droit	FUNDP	8	4	30/06/2005
	HORMAN	Sandrine	12/07/1972	Docteur en sciences	UCL	6	0	31/03/2005
	LO BUE	Francesco	14/11/1972	Docteur en sciences	UMH	7	8	01/06/2005
	ROLIN	Stéphanie	18/12/1977	Docteur en sciences pharmaceutiques	FUNDP	5	10	30/06/2005
	SARTENAER	Thierry	21/11/1974	Docteur en sciences appliquées	UCL	6	8	31/03/2005
	SILVESTRE	Frédéric	30/10/1974	Docteur en sciences	FUNDP	6	10	30/06/2005
	TEYSSIER	Daniel	23/02/1975	Docteur en physique des particules	UCL	4	3	31/03/2005
	TILLY	Pierre	22/06/1967	Docteur en philosophie et lettres	UCL	4	0	31/03/2005
	VANDER DONCKT	Muriel	08/01/1972	Docteur en sciences	UCL	7	4	31/03/2005
	VAN LIER	Grégory	04/12/1971	Docteur en sciences	UCL	4	7	31/03/2005
NIV	NOM	PRENOM	JJMMAA	TITRE(S)	ETABL	AN	M	DATNIV
C	BURNAY	Nathalie	10/08/1970	Docteur en sociologie	UCL	11	5	31/03/2005
	CYAMUKUNGU	Mathias	30/06/1961	Docteur en sciences	UCL	9	3	31/03/2005
	DECOCK	Cony	11/01/1963	Docteur en sciences agronomiques et ingénierie biologique	UCL	15	5	31/03/2005
	EVRARD	Christine	30/04/1970	Docteur en sciences	UCL	11	0	31/03/2005
	GOSSELAIN	Véronique	05/08/1966	Docteur en sciences	FUNDP	13	1	30/06/2005
	LAMBRECHT	Stéphanie	25/07/1968	Docteur en sciences économiques	UCL	10	5	31/03/2005
	LOUTRE	Marie-France	24/07/1961	Docteur en sciences	UCL	18	5	31/03/2005
	LUCAS	Sophie	07/09/1968	Docteur en sciences biomédicales	UCL	10	6	31/03/2005
	NIZET	Yannick	17/05/1962	Docteur en sciences biomédicales	UCL	13	9	31/03/2005
	PICARD	Pierre	31/12/1964	Docteur en sciences économiques appliquées	UCL	10	10	31/03/2005



(tableau annexé à l'arrêté du 17 janvier 2006)

Article 2. - La date de la reconnaissance de niveau est fixée pour chaque personne en regard de son nom sous la rubrique "date de niveau".

A cette même date, l'ancienneté scientifique, calculée en années et mois, est indiquée dans les deux colonnes précédentes.

Bruxelles, le 17 janvier 2006.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des Relations
internationales,

Mme M.-D. SIMONET

